

Vérification Journalière des Echafaudages de Pied

R408

Objectifs

A l'issue de la formation les participants seront autonomes dans la vérification journalière des échafaudages de pied et pourront garantir la

Public Visé

Travailleurs du bâtiment, monteurs d'échafaudages, chefs de chantier, préventeurs.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas),
Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur, sans restriction au port de charges.

Parcours pédagogique

Partie théorique

1. Introduction et enjeux de la vérification journalière

Présentation des objectifs de la formation

Statistiques des accidents liés aux échafaudages

Rôle et responsabilités de l'utilisateur et du vérificateur

2. Réglementation et normes en vigueur

Code du travail et obligations de l'employeur et du salarié

Normes et recommandations

Documents obligatoires (registre de vérification, notice du fabricant)

3. Les éléments clés d'un échafaudage de pied

Structure principale : montants, traverses, liaisons

Plateformes de travail et planchers

Dispositifs de sécurité : garde-corps, plinthes, filets

Accessibilité : échelles, escaliers, trappes

4. Identification des risques

Chutes de hauteur

Instabilité et basculement

Surcharge et mauvaises conditions météorologiques

Mauvaise installation ou dégradations.

Partie pratique et mise en situation

1. Démonstration d'une vérification journalière

Inspection visuelle des éléments structurels

Contrôle des ancrages, stabilisateurs et contreventements

Vérification des accès et protections collectives.

2. Exercices pratiques : contrôle d'un échafaudage sur site

Vérification sur un échafaudage monté

Remplissage d'une check-list de contrôle

Analyse des anomalies et mise en conformité

3. Évaluation et conclusion

Test de validation des acquis (QCM + mise en situation)

Questions/réponses et échange d'expérience

Remise d'une attestation de formation

A l'issue de la formation les participants seront autonomes dans la vérification journalière des échafaudages de pied et pourront garantir la sécurité des utilisateurs.

Objectifs pédagogiques

1 Comprendre la réglementation et les responsabilités

Expliquer les principales exigences du Code du travail et des normes applicables aux échafaudages de pied.

CONSUL TEAM - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93830410283

CONSUL TEAM

2 Rue de la Seyne - Centre d Affaires OPTIMUM - 83140 SIX FOURS LES PLAGES
Tél. : 0494622484 - Site internet : www.consul-team.fr - e-mail : contact@consul-team.fr
SAS au capital de 2250 - N° TVA Intra. : FR11519631360 - Code NAF : 8559A

Identifier les obligations des différents acteurs (employeur, utilisateur, vérificateur).²
2 Connaître les éléments constitutifs d'un échafaudage de pied.
Nommer et décrire les différentes parties d'un échafaudage.
Expliquer le rôle des éléments de stabilité et de sécurité (garde-corps, plinthes, ancrages).²
3 Effectuer une vérification journalière efficace
Réaliser une inspection visuelle des points critiques (structure, ancrages, accès, planchers).
Détecter les défauts et anomalies pouvant engendrer un danger.²
Utiliser une check-list de contrôle pour formaliser l'inspection.²
4 Réagir face à une situation dangereuse
Savoir quand et comment signaler une anomalie.
Connaître les mesures correctives à mettre en place.
Interdire l'accès à un échafaudage non conforme.

Méthodes mobilisées

Situations de formations en salles
Situations de formation en atelier
Retours d'expérience

Méthodes d'évaluation

Attestation de compétences délivré par le formateur émettant un avis
« favorable » ou « non favorable » vis-à-vis des acquis de l'apprenant

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectifs

De 1 à 8 Personnes